

M & C International

Transactions Immobilières - Location - Gestion -Syndic d'immeubles

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

1) VENTE APPARTEMENTS / MAISONS

5 % TTC du prix de vente jusqu'à 300 000 € avec minimum de forfait de 4 000 €

4 % TTC du prix de vente au-delà de 300 000 €

2) VENTE DE TERRAINS

10% TTC du prix de vente

3) VENTE GARAGE / PARKING

Forfait 3000€

LOCATION SAISONNIERE

- **HONORAIRES DE LOCATION + GESTION :**

- 25% TTC du montant du loyer

INFORMATIONS :

Les honoraires de location et de gestion ainsi que le montant de l'assurance loyers impayés sont déductibles des revenus fonciers.